



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 30/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 25 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 mars 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, MARTIN.

PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	Mme MAUREL
M. CASTAING	à	M. SANCHEZ
M. MARQUIER	à	Mme LIAN

ABSENT EXCUSÉ : M. FERTE J.

ABSENTS : Mmes FERTE S., GARBIN et M. DELON.

SECRETAIRE : Mme GONZALEZ a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2019 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 28 mars 2019, La Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné ces demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions proposées	Ne participe pas	Vote
Aussonne Environnement	300 €		Unanimité
Boule Joyeuse Ausonnaise	1 400 €	2	Unanimité
Cercle Canin Ausonnais	1 000 €		Unanimité
ACCA Société de Chasse	400 €		Unanimité
Club Gaieté 3e Age	2 300 €		Unanimité
Cyclo Club Ausonnais	850 €		Unanimité
Ecole de Musique et Danse	7 700 €	3	Unanimité
Etoile Ausonnaise	14 000 €	1	Unanimité
Foyer Rural	5 000 €		Unanimité
Foyer Socio-Educatif collège Germaine Tillion	380 €		Unanimité
L'Orteil en Pointe	400 €		Unanimité
Association des Parents d'Elèves (APE)	600 €		Unanimité
Tennis Club Ausonnais	2 000 €		Unanimité
Union Harmonique	3 500 €		Unanimité
Union Sportive Ausonnaise	2 800 €		Unanimité
Les Fous du Volants	1 100 €		Unanimité
Judo	1 250 €		Unanimité

Par ailleurs, la Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné la demande de subvention exceptionnelle déposée et propose d'attribuer la subvention suivante :

ASSOCIATIONS	Subventions exceptionnelles	ne participe pas	Vote
Foyer Rural	1 243.20 €		Unanimité

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, suivant les tableaux ci-dessus

- D'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelle telles que décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 03 avril 2019

Le Maire,


Lysiane MAUREL

